

Vous travaillez dans la CP PC 106.01 (1)?

Vos primes d'équipes augmentent à partir de janvier!

À combien vont s'élever vos primes d'équipes ?

Pour la période allant de janvier à juin y compris, vous recevez :

- Pour la prime du matin: 0,3808 euro par heure
- Pour la prime de l'après-midi: 0,9521 euro par heure
- Pour la prime de nuit: 2,8562 euros par heure.

Cette hausse doit figurer sur la fiche de paie de janvier que vous recevrez début février.

Pourquoi vos primes d'équipes augmentent ?

Les primes d'équipes dans les fabriques de ciment constituent un pourcentage du salaire horaire moyen indexé. Celui-ci est indexé deux fois par an: en janvier et en juillet. **Pour la période de janvier à juin y compris, le salaire horaire moyen considéré pour le calcul de la prime d'équipe passe de 18,9468 euros à 19,0415 euros.**

- Pour la prime du matin, vous recevez 2% en plus, donc 0,3808 euro par heure,
- Pour la prime de l'après-midi, vous recevez 5% en plus, donc 0,9521 euro par heure
- Pour la prime de nuit, vous recevez 15% en plus, donc 2,8562 euros par heure.

Vous avez d'autres questions ?

N'hésitez pas à prendre contact avec votre secrétariat CGSLB.

(1) Vous travaillez dans la PC 106.01, si "PC 106.01" ou "(sous-)commission paritaire 106.01" figure sur votre fiche de paie ou sur votre compte individuel. Cette CP regroupe toutes les fabriques de ciment.

Votre Liberté Votre Voix

